

COMITÉ D'ÉTABLISSEMENT

PROCÈS-VERBAL de la RÉUNION du 25 avril 2017

N° 5

XXXXXXXXXX

TITULAIRES
Mr BOUNDAOUI

1er Collège
UNSA

SUPPLEANTS

1er Collège

TITULAIRES
Mr LAVENANT
Mr PRIEUR
Mme LE PENNUEN
Mr PEREIRA
Mme DAHYOT

2ème Collège
CFDT
CFDT
CGT
UNSA
CFE-CGC

SUPPLEANTS
Mr MEERSCHOUT
Mr GOURIER
Mme BOURDILLEL

2ème Collège
CGT
UNSA
CFE-CGC

TITULAIRES
Mr MARCHAND

3ème Collège
CFE-CGC

SUPPLEANTS
Mr FELIERS

3ème Collège
CFE-CGC

LES REPRESENTANTS SYNDICAUX :

Mr LE ROUSSEAU	Représentante Syndicale	CGT
Mr LUNEL	Représentant Syndical	CFDT

ABSENTS EXCUSES :

TITULAIRES

1er Collège

SUPPLEANTS
Mr PERDRIAUD

1er Collège
UNSA

TITULAIRES

2ème Collège

SUPPLEANTS
Mme BINET

2ème Collège
CFDT

TITULAIRES

3ème Collège

SUPPLEANTS

3ème Collège

LES REPRESENTANTS SYNDICAUX :

Mr CHEVIET	Représentant Syndical	CFE-CGC
Mr NADEAUD	Représentant Syndical	UNSA
Mr ZOUAOUI	Représentant Syndical	CFDT

7 votants

- A. PEREIRA : Nous aurons un point supplémentaire à rajouter : c'est celui qui concerne « TEMPO » et son déploiement
- B. PRIEUR : Au moins, que ce soit prévu pour le mois prochain car il y a déjà eu des réunions.
- *Le Président : Au niveau CCE, avez-vous eu des informations ?*
- B. PRIEUR : Pour nous, on est resté sur ce que vous aviez dit sur les secteurs pilotes. Il y a des réunions qui se font dans les secteurs.
- *Le Président : Dans ce cas, il serait souhaitable de proposer à M. Rolant de venir nous en parler le mois prochain.*
- A. PEREIRA : Nous souhaiterions que les documents nous soient transmis avant les réunions de CE.
- *Le Président : Certes, nous faisons aussi rapidement que nous le pouvons pour vous transmettre les informations qui vous sont utiles.*
- A. PEREIRA : La plupart des documents qui nous sont transmis, le sont après nos réunions et nous ne pouvons pas préparer nos questions. Il est mieux d'avoir les bonnes questions au bon moment du sujet.
- B. PRIEUR : On le note pour le mois prochain : TEMPO et PAS A PAS.
- C. DAHYOT : Est-ce que l'on peut avoir la liste des critères sur l'intéressement pour 2017 ?
- V. AMIANT : Je vais vous l'envoyer. Il y avait encore des critères à finaliser.

1 – Approbation du PV de la réunion du 21 mars 2017

- A. PEREIRA : Qui est pour l'approbation du PV de réunion du 21 mars 2017
 - ⇒ Pour : 6
 - ⇒ Abstention : 1

2 – Point sur l'emploi

2.1 – Situation de l'emploi, centre par centre, en précisant la nature des départs et des embauches.

2.2 – Point sur les postes à pourvoir, secteur par secteur.

2.3 – Nature précise sur les contrats CDD, ainsi que des contrats intérim.

2.1 – Situation de l'emploi, centre par centre, en précisant la nature des départs et des embauches.

- V. AMIANT : Au 31 mars, nous étions 913 salariés sur la région CENTRE OUEST :
 - ⇒ Centre Bretagne Pays de Loire – DLA : 352 personnes à fin mars, soit plus 3 personnes.
Plus 2 CDI, plus 1 CDD.
CDD à fin mars : 7 pour accroissement temporaire d'activité et 4 pour remplacement.
 - ⇒ Centre Beauce Berry Val de Loire - DVA : 199 personnes à fin mars ; effectif constant.
Plus 1 stagiaire conventionné, plus 1 transformation CDD AM en CDI Cadre, provenant de DLS, moins 1 contrat de professionnalisation, moins 1 démission.
CDD à fin mars : 2 pour accroissement temporaire d'activité et 1 pour remplacement.
 - ⇒ Centre Indre-et-Loire DTJ : 92 personnes à fin mars, soit moins 1 personne.
Plus 1 CDI, moins 2 licenciements.
 - ⇒ Centre Sarthe Mayenne DZIPV : 68 personnes à fin mars ; effectif constant.
Pas de mouvement.
CDD à fin mars : 1 pour accroissement temporaire d'activité.
 - ⇒ Direction régionale DLS : 202 personnes à fin mars, soit moins 2 personnes.
Moins 1 CDD (rupture période d'essai), moins 1 transformation CDD AM en CDI Cadre vers DVA.
2 transformations CDD AM en CDI.
CDD à fin MARS : 3 pour accroissement temporaire d'activité.
- T. GOURIER : Est-ce que l'on a trouvé le remplacement de Monsieur LEBLANC ?
- *Le Président : Comme je l'ai déjà indiqué dans cette instance, M LEBLANC ne sera pas remplacé à l'identique. Cependant un poste a bien été ouvert, nous avons identifié et validé un candidat, qui nous rejoindra prochainement.*
- T. GOURIER : Et en ce qui concerne Fabrice COURAULT de Montargis ?
- *Le Président : Son remplaçant, poste pour poste, a également été validé. Il devrait nous rejoindre prochainement.*
- B. PRIEUR : DVA : le CDD transformé en CDI Cadre : s'agissait-il d'un stagiaire ?
- *Le Président : Ce salarié qui est maintenant en CDI en statut cadre, nous a initialement rejoints dans le cadre d'un stage de fin d'étude ESIGELEC qu'il a réalisé au sein de la DTGP. Il a poursuivi par un CDD au sein du CPP, donc aux Opérations à Tours. Il est maintenant intégré à l'Unité Opérationnelle de Chartres, donc toujours aux Opérations.*
- C. MARCHAND : DLA : C'est un centre qui fait 2 à 3 fois plus de salariés que les autres centres. Est-ce que cela a vocation à bouger ?

- *Le Président : Nous en avons déjà parlé à plusieurs reprises, nous souhaitons gagner en subsidiarité et en proximité. Les expériences de Brest, de Tours, et du Mans, auront vocation à s'étendre progressivement. Je rappelle que ces entités rapportent aujourd'hui directement au Directeur des Opérations.*
- A. PEREIRA : Sur DVA il y a une erreur, en février, Monsieur X n'est plus sur Montargis, mais sur Nogent.
- V. AMIANT : C'est un alternant.
- A. PEREIRA : Ensuite, nous avons une entrée en mars, Monsieur X : c'est un stagiaire ; mais à quel secteur il appartient?
- V. AMIANT : Je ne peux pas vous dire immédiatement où sont affectés les stagiaires.

2.2 – Point sur les postes à pourvoir, secteur par secteur.

- V. AMIANT : Au 24 avril, 20 postes à pourvoir.
 - ⇒ DLA : 8 postes dont 1 frigoriste - 1 technicien d'exploitation à temps partiel – 5 techniciens d'exploitation à temps plein – 1 assistante d'exploitation (suite à une demande de départ à la retraite).
 - ⇒ DLS : 4 postes dont 1 diéséliste CNPE – 1 facturier – 1 technicien d'exploitation – 1 analyste ordonnanceur.
 - ⇒ DTJ : 4 postes dont 2 techniciens d'exploitation – 2 chefs de quart.
 - ⇒ DVA : 3 postes dont 1 technicien d'exploitation – 1 agent de maintenance – 1 automatique.
 - ⇒ DZIPV : 1 poste de responsable de site (Le Mans).
- M. BOURDILLET : On a pas mal de demandes de stagiaires écoles.
- *Le Président : Beaucoup trop ! Beaucoup trop de demandes qui demeurent des demandes de complaisance et qui sont insuffisamment corrélées à nos besoins en compétences.*
- M. BOURDILLET : Les jeunes ont besoin de leur validation de leur cycle.
- *Le Président : Je n'en doute pas, mais on ne peut pas nous demander de réduire nos coûts opérationnels et de structures et ne pas piloter le retour sur investissement en matière de stages. Combien de stagiaires accueillis ? Combien de stagiaires intégrés dans nos équipes ? Quels coûts supportés par l'entreprise, pour quel retour ?*

2.3 – Nature précise sur les contrats CDD, ainsi que des contrats intérim.

- V. AMIANT : A fin mars, 5 intérimaires dont 4 pour remplacement et 1 pour accroissement temporaire d'activité :
 - ⇒ DLA : 2 pour remplacement
 - ⇒ DTJ : 1 pour remplacement
 - ⇒ DVA : 1 pour remplacement et 1 pour surcroît.

3 – Présentation des résultats de l'enquête MY EDF

Présentation en séance

- *Le Président : J'invite chaque manager à diffuser la vidéo qui présente les résultats de la dernière enquête My Edf, et s'il ne l'a pas, de solliciter sa hiérarchie.*
- J.M. LAVENANT : Je suis un peu perplexe sur les résultats car, nous, au niveau de la CFDT, on a fait une enquête et ce n'est pas du tout les mêmes chiffres que l'on a et le même ressenti sur le management.
- *Le Président : Et bien contrairement à certains clichés, nos équipes de management sont là, reconnues pour leur valeur ajoutée, et jouissent d'un fort capital de confiance. Ceci n'est d'ailleurs pas vrai que pour Centre Ouest. My Edf est une enquête confiée à Ipsos, qui porte sur l'intégralité du personnel. Pour l'ensemble de ces raisons, vous me permettrez d'avoir une totale confiance dans les résultats qui vous ont été restitués.*
- B. PRIEUR : Ce que l'on a ressenti, c'est que, par rapport à l'arrivée du groupe EDF chez nous et aujourd'hui, début 2017, il n'y avait plus le même enthousiasme. Il y a un avant et un après. Les gens sont devenus méfiants par rapport au groupe EDF.
- *Le Président : Ceci se lit effectivement dans les résultats de l'enquête, et il est de notre responsabilité d'expliquer, de quelle manière notre actionnaire soutient le développement de Dalkia.*
- B. PRIEUR : Il n'y a pas cette lisibilité de stratégie du groupe. On n'a pas de relation avec les agents EDF dans le quotidien. C'est cette notion de savoir où on va.
- *Le Président : C'est pour cette raison que Sylvie JEHANNO a précisé que nous partagerions cette vision d'ici la fin de ce semestre, le temps de se réinterroger sur notre trajectoire d'entreprise au sein du Groupe EDF. Ensuite, vous avez raison, nous devons expliquer à l'ensemble du personnel, quels sont les objectifs poursuivis, pourquoi, et avec quels moyens, et quand je parle d'objectifs, je ne parle pas que d'objectifs financiers.*
- B. PRIEUR : Le problème est là. Pour beaucoup de gens, on a besoin d'avoir un patron dans la boutique.

- *Le Président : Nous sommes issus d'une culture de PME. Au quotidien, le patron, c'est le gars ou la fille qui est le plus proche de vous, celui ou celle qui vous manage. Nous reposons à la base sur une organisation très décentralisée (diffuse). Pour autant cela n'interdit pas de partager une vision d'ensemble et de comprendre pourquoi nous devons nous mobiliser collectivement plus sur tels ou tels sujets.*
- B. PRIEUR : Quand on a monté l'enquête pour préparer les NAO, on a été surpris, même au niveau de l'augmentation. Mais, sur la partie individuelle, ils ont besoin de visibilité et cela manque aujourd'hui. On a des gens qui veulent faire de la formation, accéder à d'autres compétences, mais je vais où avec ça ?
- *Le Président : Il n'y a pas de subsidiarité, sans responsabilité. Décider, c'est trancher, c'est arbitrer, c'est renoncer, c'est expliquer, c'est assumer. Avec Ict/Infinity, c'est exactement ce que nous avons décidé de faire, rapprocher les centres de décision du terrain, mais en prenant en compte les contraintes, notamment budgétaires.*
- B. PRIEUR : On a aussi une déficience au niveau du discours de ce partage des besoins de compétences.
- *Le Président : Il faut que ce soit le manager de proximité qui tranche, pas uniquement qu'il fasse un recueil de « besoins » qui ressemble plus à un recueil de demandes. Ce n'est pas si simple de passer d'une logique de gestionnaire à une logique de décideur.*
- B. PRIEUR : On ne partage pas assez cela sur la collectivité.
- M. BOURDILLET : Pourquoi ne crée-t-on pas des ateliers de formations de sensibilisation, une fois par an ?
- *Le Président : On ne peut pas efficacement discuter des compétences techniques sans un vrai étalonnage. Il faut construire les choses pas à pas. Les compétences techniques, cela se mesure. Je sais ou je ne sais pas. La première des choses, c'est de faire passer les tests pour qu'on puisse établir cette mesure. A partir de cette mesure, les managers et leurs équipes, et j'y tiens, doivent nous dire quelles compétences leur font réellement défaut, où sont leurs priorités et pourquoi, et à partir de là, dans le respect de nos marges budgétaires, se mettre en mouvement.*
- T. GOURIER : Cela fait longtemps que l'on a perdu le numéro un des formations chez DALKIA. On ne s'est jamais occupé des personnes qui avaient une compétence et que cela pouvait rendre service à un autre secteur ou à une autre région (exemple : les serruriers).
- *Le Président : Qu'on puisse s'améliorer sur le transfert de compétences, je partage ce point de vue. Dire que pour autant nous avons perdu nos expertises, comme elles n'ont jamais été réellement mesurées par le passé, cela semble difficile à établir. Pour le moins, nous sommes aujourd'hui outillés pour faire ce travail d'évaluation, pour objectiver nos forces et nos faiblesses. Au regard des résultats obtenus sur les Unités pilotes, il ne faut pas non plus céder à la facilité du « tout fout le camp ». Cela n'est pas vrai. Nous avons de solides expertises techniques, mais aussi des lacunes et nous devons les combler, mais pas n'importe comment et pas à n'importe quel prix.*

- C. DAHYOT : Je voudrais parler de la formation des « fonctions supports ». Nous, au commerce par exemple, nous avons des grosses difficultés au niveau de la dématérialisation des appels d'offres (accès aux plateformes, signatures électroniques, etc.), nous avons eu à gérer des gros dossiers à impacts importants en début d'année où on nous a laissé sans aucune assistance. Est-ce que l'on pourrait penser aussi aux services supports ? OK les opérationnels, mais on est un peu les oubliés ! On peut perdre des dossiers pour des problèmes d'informatiques, etc.
- *Le Président : Il y a deux niveaux de réponses.
S'agissant de la formation aux outils de DALKIA, c'est à la filiale commerce de prendre en charge ce sujet. C'est tout simplement le sujet de l'accompagnement du déploiement des outils.
Pour le reste, il faut aussi prendre en considération qu'avec l'accélération de la numérisation de la société, nous devons aussi veiller à ce que toutes les générations présentes dans l'entreprise puissent savoir s'en servir, et que le numérique ne crée pas de nouvelles fractures.*
- C. DAHYOT : Sur ce cas particulier, on aurait pu facilement anticiper.

4 – L'établissement DALKIA CENTRE OUEST octroie-t-il une aide aux logements pour les alternants ?

- V. AMIANT : Nos alternants du Campus sont logés par le Campus. Pour les alternants qui sont amenés à effectuer une formation hors Campus, on privilégie une affectation qui se situe aux environs de leur domicile. Si on est obligé de les affecter ailleurs, on peut attribuer une indemnité de 27,00 € par jour sur 4 jours, petits déjeuners compris, quand ils sont en période de formation uniquement. Après, quand ils sont sur le terrain, c'est à eux de se débrouiller.
- T. GOURIER : Est-ce qu'il y a vraiment un texte pour les alternants ?
- V. AMIANT : Il va y avoir une note au niveau national.
- T. GOURIER : Et ceux qui sont en entreprise, qui font 15 jours à Orléans, vont à Lille et habitent à Orléans ?
- V. AMIANT : Quand ils sont en entreprise, on ne prend rien en charge. C'est uniquement quand ils sont en formation au Campus que les frais sont pris en charge.
- T. GOURIER : Une personne habite Orléans, elle va au Campus tous les 15 jours, puis va à Bourges, est-ce que l'entreprise l'aide ou pas ?
- *Le Président : Clairement non. Les candidats acceptent ou refusent les postes à pourvoir à l'endroit où ils se situent.*
- V. AMIANT : Quand ils sont recrutés, ces informations leur sont communiquées et la note nationale recensera tous ces cas.

5 – Information économique trimestrielle

- *Le Président : A date, c'est à dire à fin mars, nous avons réalisé 23 % de nos objectifs commerciaux exprimés en chiffre d'affaires, et 31 % de notre objectif annuel de marge. Sur la prévision de clôture, nous sommes à ce jour en retard de 1,5 million d'euros, il est donc essentiel de tenir nos plans d'actions.*

Présentation des principales affaires gagnées, renouvelées et perdues.

- J.M. LAVENANT : Cela n'a pas joué en termes de perte d'emplois ?
- *Le Président : A ce jour, nos effectifs n'enregistrent pas de décrochage, et nous avons toujours un stock d'une vingtaine de postes à pourvoir.*
- V. AMIANT : On en garde aussi pour nos alternants.
- *Le Président : La difficulté de cet exercice, c'est que nous n'avons pas ciblé de très gros objets. Les résultats se construiront donc au fil de l'année.*
- T. GOURIER : Est-ce que l'on pourrait avoir un point sur Le Mans le mois prochain ?
- *Le Président : Nous pouvons en parler dès maintenant. Nous avons accueilli trois salariés venant d'Engie. Aujourd'hui, les installations ont été prises en charge et la phase de grands travaux se prépare.*
- V. AMIANT : En fait, il y en a 3 qui travaillent dont un qui devrait nous quitter et un en longue maladie.
- *Le Président : Les sujets qui ont donné lieu à un suivi dans cette instance, tiennent à la bonne réalisation des engagements pris au moment du transfert de ces salariés.*
- B. PRIEUR : Est-ce que l'on a une date sur l'arrêt de la chaufferie ?
- *Le Président : Je ne l'ai pas mais je peux avoir l'information.*

6 – Bilan social

- *Le Président : Le document n'a pas pu vous être remis pour validation car il comporte une coquille.*
- V. AMIANT : Je ne vais pas vous le remettre aujourd'hui. L'objectif est que je vous l'envoie bien en amont et je l'espère d'ici la fin de la semaine.
- T. GOURIER : L'avis est pour le 30 avril.
- B. PRIEUR : Et le 30 juin sur le plan national. L'année dernière, nous avons reçu le projet le 13 avril.
- V. AMIANT : Je peux vous l'envoyer, mais il y a une coquille dedans.

- *Le Président : Valérie AMIANT vous diffuse le bilan social en l'état, et nous corrigerons dans un second temps l'indicateur qui soulève une difficulté. Nous répondrons à vos questions le mois prochain et vous consulterons dans la foulée.*

7 – Information concernant le réaménagement des bureaux sur Tours

- *Le Président : Nous en avons parlé lors du dernier CHSCT.*
- V. AMIANT : Ces réaménagements sont liés au regroupement de l'UO 37, à la restructuration de la Direction Financière notamment avec le contrôle de gestion et un certain nombre d'évolutions au niveau du service achats.
Pour permettre une cohérence dans les bureaux, il a été décidé de rapatrier un certain nombre de personnes au niveau d'ACTICAMPUS et de restructurer les bureaux pour que les salariés des achats d'une part et de la finance d'autre part puissent être respectivement localisés en un même endroit.
- *Le Président : Je précise que ces changements de bureaux n'ont pas pour finalité de fermer les bureaux du Menneton, ni bien entendu de supprimer des emplois.*
- T. GOURIER : Je n'étais pas au CHSCT pour cause de congés. Je vois cave, bar... Cela me chagrine.
- *Le Président : Moi aussi pour tout vous dire.*
- V. AMIANT : Ces réaménagements vont se faire progressivement en fonction des besoins des uns et des autres. Sur le Menneton, où un déménageur est prévu, une date doit être fixée pour le mois de juillet. Pour les autres bureaux, ce sera avant la période de congés, au cas par cas pour ne pas perturber les services.

8 – Information concernant les modifications d'organisation d'astreinte sur les secteurs DLHR-DLHRB-DLHP et DTJF

- V. AMIANT : Je vous ai transmis différents documents vous précisant des changements d'astreinte. Ce sont essentiellement des astreintes du lundi au lundi qui passent du jeudi au jeudi, sauf pour certaines périodes (absences congés notamment). Certains secteurs ne peuvent pas monter l'astreinte en période d'été si celle-ci n'est pas organisée du lundi au lundi compte tenu d'un effectif plus faible, notamment à Saumur.
- J.M. LAVENANT : Nous, pour notre organisation syndicale, on nous a soulevé le problème du jeudi. Certains secteurs fonctionnent très bien du vendredi au vendredi. On a des soucis avec les gardes pour les enfants, les gardes alternées. Ce n'est pas la demande des salariés pour certains secteurs, comme pour Angers, par exemple. Sachez que cela va poser des problèmes avec les gardes d'enfants.

- B. PRIEUR : On parle de prendre l'astreinte le soir du jeudi et non pas le vendredi matin, à 8 heures. Aujourd'hui, on est confronté à ce que l'on a dans la société, beaucoup de familles recomposées et on est obligé de récupérer les enfants le jeudi, cela pose un vrai souci pour s'organiser. Pour les enfants en bas âge, c'est compliqué. Notre rôle, c'est aussi de vous faire remonter ces problématiques-là.
- A. PEREIRA : Cela veut dire que là où il y a très peu de techniciens pour monter une astreinte, on peut mettre en place ce genre de modification du lundi au lundi ?
- V. AMIANT : Oui. En période de congés, il faut trouver des solutions.
- A. PEREIRA : A Orléans, nous sommes 4 à monter l'astreinte. Cela veut dire que pendant la période d'été, on peut mettre en place cette rotation du lundi au lundi pour faciliter la prise de congés de chacun.
- *Le Président : C'est une option.*

9 – Information concernant l'organisation de travail sur le site de ST MICROELECTRONICS

- V. AMIANT : Il y avait une réunion qui devait avoir lieu vendredi dernier et qui n'a pas pu se tenir. Elle va se tenir le 9 mai. Je ne vous ai pas envoyé de note.
- *Le Président : Merci de faire le nécessaire pour l'envoyer le plus tôt possible.*
- V. AMIANT : Sur ST, il y a 3 personnes : 2 en 3/8 et une responsable de site qui doit toujours être disponible pour le client. Quand il y a une personne qui est absente, il y a un renfort qui vient du secteur et ce renfort prend l'horaire du 2/8.
- B. PRIEUR : F.B. qui a monté l'astreinte : ils viennent en remplacement, mais l'artifice juridique, je ne l'ai toujours pas compris car c'est une vraie modification du contrat de travail et des conditions de travail. Le groupe 1 : horaire classique de l'entreprise.
Groupe 2 : ce sont tous les gens qui font des horaires atypiques (2/8 – 3/8...). La question pour eux, c'est de savoir comment on peut se trouver au gré du vent et des marées. Le gars n'a pas eu le choix. On les a prévenus le mois dernier : « vos vacances du mois d'août, vous les oubliez ». Donc, cela impacte toute leur vie à côté. Ils ne refusent pas d'y aller, mais que ce soit carré.
- V. AMIANT : L'objectif, c'est que tout le secteur puisse intervenir.
- B. PRIEUR : On a toujours un poste à pourvoir ? J'avais cru comprendre que l'on avait un alternant ? C'est surtout aussi ce management de donneur d'ordre qui est assez raide et à la hussarde.
- V. AMIANT : C'est pour cela qu'il y a une réunion.
- *Le Président : On en reparle le mois prochain.*

10 – Infos CE

- a) Chèques vacances**
- b) Mobil-homes**
- c) Cartes associatives**

- A. PEREIRA : Je vous ai fait un petit topo d'avancement pour avoir un aperçu d'où nous en sommes aujourd'hui sur le nombre de dossiers traités à ce jour (présentation en séance). Pour ce qui concerne les chèques vacances, nous avons 563 dossiers validés à ce jour. Il nous en reste à peine une centaine à saisir. Tous les dossiers que l'on a reçus, en dehors des 40 dont je vous ai parlé en préparatoire, sont tous traités. Pour les 40, il manque, soit la fiche n° 1, soit l'avis d'impôt, soit le barème 14 et il y a aussi quelques problèmes de montant de chèques. Toutes ces personnes-là ont reçu la semaine dernière, le 20 avril, un mail les informant que c'était le dernier rappel.

On a aussi rencontré une autre problématique, c'est sur les abonnements sport, en règle générale, et le culturel aussi.

Pour ce qui concerne le sport : beaucoup de personnes ouvrent des abonnements dans des salles de sport et ont opté pour un règlement mensualisé. Ce principe est bien pour la personne qui s'inscrit, mais notre problème est d'avoir une facture acquittée. On ne peut pas faire, mois pas mois, des règlements. Nous rembourserons soit sur une période d'un an, ou sur 6 mois.

Egalement la problématique sur les vacances enfants : on envoie les enfants en stage de ski par exemple, pour des cours et autres. Normalement, cela rentre dans la catégorie « sport ».

- J.M. LAVENANT : Cela peut être considéré comme « classe verte ».
- A. PEREIRA : Je pense que l'on a une petite lacune sur la lecture du règlement CE.
- *Le Président : Vous ré-évoquez ce sujet-là avec la Commission.*
- A. PEREIRA : Il n'y a pas énormément de dossiers. On est en train de repenser à ce règlement. On aura quelque chose de plus simple et objectif, à mon sens, fin septembre, début octobre où on changera certaines choses pour faciliter les demandes des salariés, avec une autre méthode, on y réfléchit, cela pourrait faciliter le montage des dossiers, aussi bien pour le salarié que pour nous. Et aussi, le problème du règlement du CE que je soumettrai à la commission. Cela me semble quelque chose d'important.
Quand j'ai vu le budget pour l'envoi du règlement du CE qui nous a coûté 8.000 €, cela m'a fait mal.
J'envisage de le mettre à disposition sur le site comme ça l'est déjà à ce jour, les personnes qui le souhaitent en format papier, nous leurs enverrons.
- V. AMIANT : Vous pouvez aussi les envoyer par mail à tous les salariés.
- A. PEREIRA : Il sera déjà sur le site du CE et ils peuvent aller le chercher car très peu le lise.

- *Le Président : Si vous faites la démonstration que vous économisez 8.000 €, et que cette économie sur les coûts supportés jusqu'à présent par le Comité profitera aux salariés, j'imagine que cela ne soulèvera pas de difficultés.*
- A. PEREIRA : Notre ligne de conduite est d'essayer d'éviter des dépenses dont on peut se passer et d'en disposer sur d'autres postes.
- T. GOURIER : Le mois dernier, on a voté pour un don et j'ai envoyé à la commission le remerciement de l'employé qui remercie tout le CE d'avoir validé sa demande.

11 – Questions diverses

11-1 – TEMPO

- V. AMIANT : Jean-Luc ROLANT pourra venir en fin de matinée lors du prochain CE.
- A. PEREIRA : Notre Expert aux comptes vient de Nantes. On va lui dire de venir plus tôt.
- *Le Président : La contrainte de disponibilité de M ROLANT est assez précise et difficilement contournable.*
- A. PEREIRA : Notre Expert aux comptes pour la clôture des comptes, sur l'outil PROWEB 2015 et 2016. Le plus gros avait déjà été dégraissé lors de sa dernière intervention.
- *Le Président : Dites-leur à 9 h 30. Par contre, de notre côté nous commencerons la réunion à 8 h 30.*
- T. GOURIER : Pour un dialogue plus serein, on pourrait peut-être avoir un papier de TEMPO un peu avant.

11-2 – BDES

- B. PRIEUR : Sur le DBES, vous n'avez pas la main pour les archives.
- V. AMIANT : Il y a juste le bilan social 2015.

PROCHAINES RÉUNIONS

MARDI 30 MAI 2017 A 8 H 30 A TOURS

VENDREDI 30 JUIN 2017 A 9 H 00 A TOURS

VENDREDI 28 JUILLET 2017 A 9 H 00 A TOURS

JEUDI 31 AOÛT 2017 A 9 H 00 A TOURS

JEUDI 28 SEPTEMBRE 2017 A 9 H 00 A TOURS

VENDREDI 27 OCTOBRE 2017 A 9 H 00 A TOURS

VENDREDI 24 NOVEMBRE 2017 A 9 H 00 A TOURS

JEUDI 21 DECEMBRE 2017 A 9 H 00 A TOURS